



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Confédération française des retraités - représentation dans les institutions

Question écrite n° 9444

Texte de la question

Mme Annie Genevard attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées au sujet de la représentation des retraités dans les institutions. Les retraités représentent aujourd'hui plus de 16 millions de personnes en France, soit un peu moins de 24 % de la population selon la Confédération française des retraités (CFR). Cette confédération compte plus de 1,5 million de membres et représente les intérêts de plus de 16 millions de citoyens. Elle défend avec force le pouvoir d'achat des retraités, la préservation de l'autonomie à tous les âges pour garantir la dignité des retraités ainsi que leur rôle aux niveaux familial, économique et sociétal. À ce titre, les retraités doivent être mieux reconnus dans les institutions, en tant que citoyens à part entière. La CFR est déjà reconnue par plusieurs instances, comme la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) ou le Conseil économique, social et environnemental (CESE), il serait légitime qu'elle puisse s'assurer une représentation solide auprès des institutions. Ainsi, elle l'interroge pour savoir s'il entend délivrer le statut d'association agréée à la Confédération française des retraités afin qu'elle puisse obtenir des aides financières méritées mais aussi et surtout intervenir dans tous les organismes de réflexion relevant du statut complexe et nécessaire des retraités.

Données clés

Auteur : [Mme Annie Genevard](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9444

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Solidarités, autonomie et personnes handicapées

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 juin 2023](#), page 5745

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)